



RCS : VANNES  
Code greffe : 5602

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00116  
Numéro SIREN : 519 869 887  
Nom ou dénomination : D.G.O.

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2017 sous le numéro de dépôt 4917

Le 19 OCT 2017

n° 2017 B 4917

**DGO**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 20 000 euros  
Siège social : Route d'Auray  
56000 VANNES  
VANNES R.C.S. 519 869 887

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Monsieur Jean-Claude DROUGLAZET, gérant de la société DGO, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

**I – SITUATION, ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a réalisé les résultats ci-après :

- Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 772 238 euros contre 712 614 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 8,37 %.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 586 298 euros contre 555 534 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 5,54 %.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 134 798 euros, contre 120 724 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 11,66 %.
- Le résultat d'exploitation ressort à 52 461 euros, contre 36 946 euros au titre de l'exercice précédent.
- Compte tenu d'un résultat financier de -1 916,30 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 50 544 euros contre 32 727 euros au titre de l'exercice précédent.
- Compte tenu de ces éléments, d'un résultat exceptionnel de -207,38 euros et d'un impôt sur les bénéfices de 5 533 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 44 804 euros, contre un bénéfice de 32 727 euros au titre de l'exercice précédent.
- Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait 174 188 euros, contre 129 607 euros au titre de l'exercice précédent.

## II - EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de préciser qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

## III - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## IV - ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous escomptons pour l'exercice en cours maintenir cette croissance.

## V - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation ou participation réciproque n'est à signaler, et la société ne détient aucune filiale ou participation dans d'autres sociétés.

## VI - AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 44 804 euros de la manière suivante :

- à l'apurement des pertes antérieures, soit 20 000 €
- à titre de distribution de dividendes, soit 24 000 €
- au poste « autres réserves », soit 804 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour l'exercice précédent, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2015	-	-	-
31/12/2014	-	-	-
31/12/2013	-	-	-

Scd 180

## **VII - DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## **VIII – CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.223-19**

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de Commerce, votre gérant vous présente dans son rapport spécial les conventions réglementées conclues entre la Société et son gérant. Je vous de bien vouloir approuver ce rapport ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

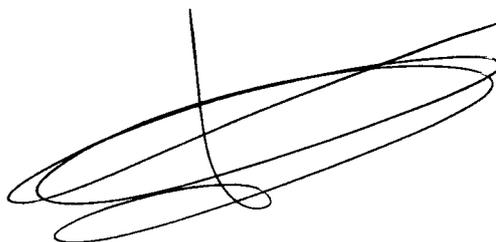
Fait à VANNES  
Le 15 Juin 2017

### **La Gérance**

Monsieur Jean-Claude DROUGLAZET



Monsieur Jérémy DROUGLAZET



Le 19 OCT 2017

n° 2017 B 4917

**DGO**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 20 000 euros  
Siège social : Route d'Auray  
56000 VANNES  
VANNES R.C.S. 519 869 887

**TEXTE DES PROJETS DES DECISIONS**  
**DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2017**

**PREMIÈRE DECISION**

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, vous noterez que la Société n'a encouru aucune dépense ou charge non déductible visée par l'article 39-4 dudit Code et qu'elle n'a donc supporté aucun impôt supplémentaire à ce titre.

**DEUXIÈME DECISION**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 44 804 euros de la manière suivante :

- |   |          |
|---|----------|
| • à l'apurement des pertes antérieures, soit  | 20 000 € |
| • à titre de distribution de dividendes, soit | 24 000 € |
| • au poste « autres réserves », soit          | 804 €    |

**TROISIÈME DECISION**

L'associé unique approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 DU Code de Commerce.

**QUATRIÈME DECISION**

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes des formalités légales.



Le 19 OCT 2017  
n° 2017 B4917

**DGO**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 20 000 euros  
Siège social : Route d'Auray  
56000 VANNES  
VANNES R.C.S. 519 869 887

## **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**

**DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept,  
Et le trente juin à dix-neuf heures, au siège de la société,

La **Société « D.FI »**, Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, ayant son siège social à PLUVIGNER (56330) – 2, Place Chazelles, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LORIENT sous le numéro 821 672 383, représentée par son gérant, Monsieur Jean-Claude DROUGLAZET,

Associée unique de la « **DGO** », Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, dont le siège social est à VANNES (56000) – Route d'Auray, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VANNES sous le numéro 519 869 887, représentée par son gérant, Monsieur Jean-Claude DROUGLAZET,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- L'affectation des résultats,
- Pouvoirs pour formalités.

### **PREMIERE DECISION**

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'associée unique prend acte qu'en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, la Société n'a encouru aucune dépense ou charge non déductible visée par l'article 39-4 dudit Code et qu'elle n'a donc supporté aucun impôt supplémentaire à ce titre.

7 05  
10

## **DEUXIÈME DECISION**

L'associée unique, après avoir constaté l'existence d'un bénéfice distribuable de 44 804 euros composé exclusivement du bénéfice de l'exercice, décide de l'affecter de la manière suivante :

- |   |          |
|---|----------|
| • à l'apurement des pertes antérieures, soit  | 20 000 € |
| • à titre de distribution de dividendes, soit | 24 000 € |
| • au poste « autres réserves », soit          | 804 €    |

## **TROISIÈME DECISION**

L'associé unique approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 DU Code de Commerce.

## **QUATRIÈME DECISION**

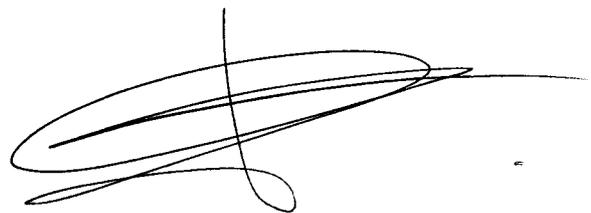
L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes des formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la Loi.

Pour la société D.FI  
Monsieur Jean-Claude DROUGLAZET



Monsieur Jérémy DROUGLAZET



Déposé au Greffe du Tribunal  
de Commerce de Vannes

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

## Bilan actif

Le 19 OCT 2017 n° 2017 B 4917

	Brut	Amortissemen Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 124	15 039	86	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	199 476	193 049	6 427	29 415
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	34 693		34 693	34 706
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>249 293</b>	<b>208 088</b>	<b>41 205</b>	<b>64 121</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	40 949		40 949	16 687
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	75 583		75 583	48 136
Charges constatées d'avance (3)	16 451		16 451	662
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>132 983</b>		<b>132 983</b>	<b>65 485</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>382 276</b>	<b>208 088</b>	<b>174 188</b>	<b>129 607</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-20 000	-128 042
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>44 804</b>	<b>32 727</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>44 804</b>	<b>-75 315</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 411	48 065
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 071	73 034
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 055	49 450
Dettes fiscales et sociales	30 600	23 712
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 248	10 661
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>129 384</b>	<b>204 922</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>174 188</b>	<b>129 607</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		204 922
(1) Dont à moins d'un an (a)	129 384	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		93
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Ventes de marchandises	772 238	712 614	59 625	8,37
Production vendue				
Production stockée				
Subventions d'exploitation	109		109	
Autres produits	1 209	590	619	104,81
<b>Total</b>	<b>773 556</b>	<b>713 204</b>	<b>60 352</b>	<b>8,46</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>				
Achats de marchandises	473 213	435 296	37 917	8,71
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	113 085	120 238	-7 153	-5,95
<b>Total</b>	<b>586 298</b>	<b>555 534</b>	<b>30 764</b>	<b>5,54</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>187 258</b>	<b>157 670</b>	<b>29 589</b>	<b>18,77</b>
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vers. assim.	4 056	5 918	-1 862	-31,47
Salaires et Traitements	86 550	70 468	16 083	22,82
Charges sociales	17 893	16 817	1 076	6,40
Amortissements et provisions	23 818	25 291	-1 473	-5,83
Autres charges	2 481	2 231	251	11,24
<b>Total</b>	<b>134 798</b>	<b>120 724</b>	<b>14 074</b>	<b>11,66</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>52 461</b>	<b>36 946</b>	<b>15 515</b>	<b>41,99</b>
Produits financiers				
Charges financières	1 916	4 219	-2 303	-54,58
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 916</b>	<b>-4 219</b>	<b>2 303</b>	<b>-54,58</b>
Opérations en commun				
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>50 544</b>	<b>32 727</b>	<b>17 818</b>	<b>54,44</b>
Produits exceptionnels	20		20	
Charges exceptionnelles	227		227	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-207</b>		<b>-207</b>	
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	5 533		5 533	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>44 804</b>	<b>32 727</b>	<b>12 077</b>	<b>36,90</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL DGO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 174 188 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 44 804 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### **Créances**

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Produits et charges exceptionnels**

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### **Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

---

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 4 520 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 000	124		15 124
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15 000</b>	<b>124</b>		<b>15 124</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	165 551			165 551
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 134	791		33 925
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>198 685</b>	<b>791</b>		<b>199 476</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	34 706	3	16	34 693
<b>Immobilisations financières</b>	<b>34 706</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>34 693</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>248 392</b>	<b>918</b>	<b>16</b>	<b>249 293</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	124	791	3	918
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>124</b>	<b>791</b>	<b>3</b>	<b>918</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			16	16
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>16</b>	<b>16</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 000	39		15 039
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15 000</b>	<b>39</b>		<b>15 039</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	136 285	23 650		159 935
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 985	129		33 114
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>169 270</b>	<b>23 779</b>		<b>193 049</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>184 270</b>	<b>23 818</b>		<b>208 088</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 92 093 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	34 693		34 693
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	40 949	40 949	
Capital souscrit - appelé, non versé	16 451	16 451	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>92 093</b>	<b>57 400</b>	<b>34 693</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 Euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euros.

## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 129 384 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	8 411	8 411		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 055	73 055		
Dettes fiscales et sociales	30 600	30 600		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 319	17 319		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>129 384</b>	<b>129 384</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	39 486			
(**) Dont envers les associés	4 071			

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 124
Dettes provis. pr congés à payer	3 559
Charges sociales s/congés à payer	1 101
Etat - autres charges à payer	2 478
Taxe d'apprentissage CAP	512
Formation continue CAP	571
<b>Total</b>	<b>11 345</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	16 451		
<b>Total</b>	<b>16 451</b>		

## Autres informations

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

## ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres
			b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>			(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>			(e)
			(f)
			(g)
			(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>			(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>			
			<b>Total (a à h)</b>

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS								
1 Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	2 Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	3 Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées :					
			4 à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	5 à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		6 à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
DROUGLAZET JEREMY 5, allée des Mimosas 56400 BRECH GERANT		2016	5 000		1 261			
DROUGLAZET Jean Claude 5, Allée des Genêts 56400 BRECH GERANT		2016	5 000		2 326			

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES A L'IS	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL DGO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		CENTRE COMMERCIAL LE FOURCHENE 56000 VANNES		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		5 1 9 8 6 9 8 8 7 0 0 0 2 5		Néant <input type="checkbox"/>		* <input type="checkbox"/>		
				Exercice N clos le,		31/12/2016		
				Brut		Amortissements, provisions		
				1		2		
						Net		
						3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 124	AG	15 038	85	
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	199 476	AU	193 049	6 426	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH	34 692	BI		34 692		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	249 293	BK	208 088	41 205		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
		Autres créances (3)	BZ	40 949	CA		40 949	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	75 582	CG		75 582		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	16 450	CI		16 450		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	132 982	CK		132 982		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	382 276	1A	208 088	174 187		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL DGO		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 20 000 .....)			DA	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )			DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )			DG	
	Report à nouveau			DH	( 20 000 )
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	44 803
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	44 803
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
<b>TOTAL (II)</b>			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	8 410
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )			DV	4 070
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	73 054
	Dettes fiscales et sociales			DY	30 599
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	13 247
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	129 384	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	174 187	
RENVVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		EB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	129 384	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *				
				Désignation de l'entreprise : EURL DGO				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	772 238	FB		FC	772 238	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	772 238	FK		FL	772 238	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	109	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 208	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	773 556
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	473 212	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	113 085	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 055	
	Salaires et traitements*					FY	86 550	
	Charges sociales (10)					FZ	17 893	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	23 817
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 481	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	721 095	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	52 460	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 916	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	1 916	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	( 1 916)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	50 544	

Désignation de l'entreprise		EURL DGO		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	20		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	20		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	227		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	227		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	( 207)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	5 533		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	773 576		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	728 772		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	44 803	
<b>RENVIS</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	529		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		obligatoires		A9	
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		227		
		Rentrées sur créances amorties		17		
		Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Néant  \*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	15 000	KE	124	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	165 551	KW		
		Matériel de transport*		KY		KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	33 134	LC	790	
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF			
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI			
	Avances et acomptes		LK		LL			
	TOTAL III			LN	198 685	LO	790	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
Autres participations				8U		8V		
Autres titres immobilisés				IP		IR		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	34 706	IU	2	
TOTAL IV			LQ	34 706	LR	2		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	248 391	ØH	917		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				1		3		
				2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW	15 124	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	
		Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	165 551
		Matériel de transport			IV		MP	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	33 925
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		
Avances et acomptes			NC		ND			
TOTAL III			IY		NG	199 476		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		
	Autres participations			IØ		ØX		
	Autres titres immobilisés			II		2B		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	16	2E	34 692	
	TOTAL IV			I3	16	NJ	34 692	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	16	ØK	ØL	249 293	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*